

bellerive

magazine

*Encore plus
Belles Rives !*





 **RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES** | MEDIATHEQUES.VICHY-COMMUNAUTE.FR
BELLERIVE-SUR-ALLIER - CUSSET - VICHY - VICHY COMMUNAUTÉ

#lesbrèves

Réseau des médiathèques # entrez, c'est ouvert ! Ce nouveau service regroupe les cinq médiathèques de l'agglomération dans un seul réseau ! Tous les abonnés peuvent dorénavant accéder aux catalogues, réserver des livres, pratiquer le prêt retour universel et avoir un accès personnalisé en un clic : mediatheques.vichy-communaute.fr

ADPA # nouvel accueil et nouveau président. Les services de l'Association d'Aide à Domicile de Bellerive, nouvellement présidée par Philippe Ligot, vous accueillent dans leurs nouveaux locaux plus fonctionnels au 10 esplanade François-Mitterrand (derrière la Mairie). ADPA au 04 70 90 00 18 • **Sports vacances # séjours de printemps.** Pensez à inscrire vos enfants ! Séjours du 15 au 19 avril et du 23 au 26 avril 2019 • **Préinscriptions scolaires ! # c'est jusqu'au 19 avril** • Les préinscriptions dans les écoles maternelles et élémentaires pour la rentrée 2019-2020 sont ouvertes. Elles ont lieu directement en Mairie auprès du service enfance-jeunesse du lundi au vendredi. Renseignez-vous au 04 70 58 87 00 • **Concours photos # avis aux amateurs !** Vous êtes nombreux sur les réseaux sociaux à nous faire découvrir vos plus beaux clichés. Bellerive animation vous invite à participer à son concours photo sur le thème "les regards bellerivois". Inscription en ligne sur belleriveanimation.jimdofree.com/concours-photos/ • **Futsal # tous à la Halle multi-activités.** L'association Cap quartiers citoyens, en partenariat avec le CCAS et l'appui de Bellerive Brugheas foot, propose des initiations gratuites au futsal pour tous les jeunes les samedis matins de 10h à 11h30 sous la Halle multi-activités au Cosec (hors vacances scolaires). Contact. CCAS au 04 70 58 43 80 • **Parlons diabète # bus itinérant** . Le véhicule itinérant de l'Association Française d'Aide aux Diabétiques du Bourbonnais sera présent à Bellerive jeudi 20 juin de 9h à 11h45 et de 14h à 17h sur le parking de la Mairie (à côté de l'annexe du CCAS). • **La Poste # horaires d'été** . Du 1er juillet au 31 août, le bureau de Poste de Bellerive modifie ses horaires d'ouverture au public : le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le mardi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h. L'offre de la Poste est également disponible à la Boulangerie Farinet-Farinette du lundi au samedi. www.laposte.fr • **Tri sélectif # de nouvelles consignes pour bientôt.** Surveillez bien votre courrier ! Il y aura de nouvelles consignes de tri à partir du 1^{er} mai pour tous les habitants de l'Allier ! En effet, l'ensemble des collectivités compétentes en traitement des déchets, dont Vichy Communauté, a créé une Société Publique Locale "Allier Tri" pour gérer le tout nouveau centre de tri à Chézy. Cet équipement flambant neuf accueillera et valorisera tous les emballages et les papiers dans les sacs et les bacs jaunes.

Suivez toute l'actualité sur www.ville-bellerive-sur-allier.fr

et sur notre page facebook [@villedebellerivesurallier](https://www.facebook.com/villedebellerivesurallier)



**François
Sennépin**

**Maire
de Bellerive-sur-Allier**

« En tant que nouveau maire, je me porte garant du suivi et de la bonne mise en œuvre du projet pour lequel vous nous avez élus »

Bellerive magazine n° 151
Revue d'informations municipales

Ville de Bellerive-sur-Allier
12 esplanade François-Mitterrand
03700 Bellerive-sur-Allier
Tél. 04 70 58 87 00
www.ville-bellerive-sur-allier.fr

Directeur de publication
François Sennépin

Rédacteur en chef
Sébastien Giraud
assisté de Laurence Denis

Rédacteur
Laurence Denis

Coordination
Service communication
de la mairie de Bellerive / Laurence Denis

Conception
Médiafix.net

Réalisation de la maquette
Service communication
de la mairie de Bellerive / Aurélie Rueda

Impression
Imprimerie Decombat

Photographies
Ville de Bellerive
Nathalie Daubry
Christian Amiot
Dominique Parat
David Bonnet
David Rossetti

Couverture
Aurélie Rueda

Distribution : ville de Bellerive-sur-Allier
Tirage : 5 500 exemplaires
Reproduction et vente interdites
Dépôt légal : en cours
ISSN : numéro en cours

Il y a eu quelques changements dans notre commune... En effet, notre cher Jérôme Joannet vient de prendre de nouvelles responsabilités au sein de notre communauté d'agglomération (incompatibles avec la fonction de maire), je lui ai succédé en novembre dernier. Je voudrais au nom de tous remercier Jérôme Joannet pour son engagement, son action au service de notre commune. En tant que nouveau maire, je me porte garant du suivi et de la bonne mise en œuvre du projet pour lequel vous nous avez élus. Nous avons passé un contrat avec les Bellerivois en 2014 ; ce contrat sera respecté. C'est non seulement un engagement, mais c'est un devoir !

Cette année qui nous attend est celle de la finalisation de notre projet des Belles Rives d'Allier... le projet phare de cette équipe municipale. Au-delà de l'aménagement et d'une renaturation de plus de 20 millions d'euros, c'est surtout une façon totalement différente de vivre et d'appréhender ce joyau de notre ville et de notre cœur d'agglomération qu'est notre plan d'eau.

2019 marquera également l'achèvement du chantier pharaonique de restructuration de l'école Burlot dont la livraison est prévue dans quelques semaines. Nos enfants bénéficieront d'un établissement enfin entré dans le 21^e siècle. C'est aussi l'obtention de cette tant désirée

troisième fleur. C'est la réponse à l'objectif que nous nous étions fixé en 2014 : le fameux label résidentiel. Ces trois fleurs sont juste la preuve que nous avons atteint notre objectif et que, pour une fois, il n'y a pas que nous qui le disons. Partage avec nos seniors, le bien-être de nos seniors, voilà un des plus gros enjeux de notre société pour demain, voilà un des gros enjeux pour Bellerive aussi. En 2019, je souhaite que nous puissions mettre en place, accompagner des projets de résidence pour accueillir nos seniors.

En 2019, Bellerive doit entrer de plain-pied dans l'ère du numérique. Nous devons vous proposer, sur le sujet, des solutions, des outils modernes, efficaces pour faciliter la vie de tout à chacun et en particulier celle des familles et des seniors.

Enfin, nous venons de boucler notre budget. Encore une nouvelle année sans hausse de fiscalité et avec nos contraintes budgétaires, il est important de noter cet effort réalisé pour nos administrés. Sur le sujet, à l'heure où l'évolution démographique est faible, il faut noter que les villes qui attirent le plus sont celles où le taux de fiscalité est en dessous de 10%. Notre taux d'imposition encore trop élevé freine notre développement démographique. A nous de trouver le bon ajustement entre service public performant, fiscalité adaptée et attractivité de notre territoire.

Edito

Bellerive, c'est du solide	4
Bellerive se connecte	6
<i>Dossier</i> En route vers le nouveau Bellerive	8
<i>Agenda</i>	20
<i>Retour en images</i>	24
<i>Solidarité</i> Au plus prêt des habitants	26
<i>Enfance-jeunesse</i> Jeunes et citoyens en action	27
<i>Événements</i>	28
<i>Tribune politique</i>	30
<i>Infos pratiques</i>	31

Nouveau conseil municipal

Bellerive, c'est du solide

Les choses ne sont pas toujours simples lors d'un changement de maire en cours de mandat, tout est une question d'équipe... de solidarité et de cohésion. Toute l'équipe bellerivoise est aujourd'hui rassemblée autour de son nouveau maire, à pied d'œuvre et avec un objectif commun : écouter, agir et travailler au bon fonctionnement de notre commune et au service des Bellerivois.



Le Maire :
François Sennepin

7 adjoints :

5 conseillers délégués :

ADJOINTS

- 1 **Gérard Brunel**
1^{er} adjoint > urbanisme, cadre de vie
- 2 **Isabelle Goninet**
2^e adjointe > vie associative
- 3 **Anne-Laure Auroy-Guillot**
3^e adjointe
Enfance-jeunesse, culture,
et suivi des équipements culturels
- 4 **Joseph Gaillard**
4^e adjoint
économie, tourisme, emploi
et insertion professionnelle
4^e Vice-président de Vichy Communauté
- 5 **Stéphane Argentiéri**
5^e adjoint
finances, administration, équipements
et numérique
- 6 **Frédérique Desprez**
6^e adjointe > solidarité
- 7 **Michel Laurent**
7^e adjoint
sports, grands événements
et animations

CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

- 8 **Alain Vénuat**
réseaux, eau et assainissement
- 9 **Bernard Planche**
travaux, marchés publics
- 10 **Françoise Dubessay**
enseignement, périscolaires,
petite enfance, démocratie locale,
personnes âgées et retraitées
- 11 **Stéphane Gauthier**
transports, déplacement, sécurité,
handicap, accessibilité et proximité
- 12 **Julie Joannet**
environnement, développement
durable, grands projets, propreté
urbaine et politique des déchets

CONSEILLERS DE LA MAJORITÉ

- 13 **Jeannine Roig**
- 14 **Philippe Bourdereau**
- 15 **Michelle Machex**
- 16 **Marie-Claude Moins**
- 17 **Christiane Perpenat**
- 18 **Michèle Pellenard**
- 19 **Nathalie de Rosny**
- 20 **Jérôme Joannet**
- 21 **Caroline Sorel-Dechassat**
- 22 **Nicolas Ray**
- 23 **Anthony Auguste**

CONSEILLERS DE L'OPPOSITION

- 24 **Christian Trillet**
- 25 **Jean-Michel Guerre**
- 26 **Anne-Babian Lhermet**
- 27 **Bruno Bonjean**
- 28 **Françoise Thuriot-Maridet**



11 conseillers de la majorité



5 conseillers de l'opposition

Bellerive se connecte

Une nouvelle délégation arrive avec le nouveau Maire

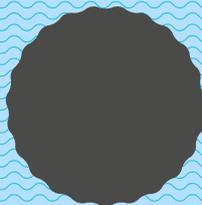
L'occasion du changement de maire était une belle opportunité pour créer une délégation numérique et se mettre dans le sens de l'histoire. La communauté d'agglomération est également dans cette démarche et notre commune souhaitait lui emboîter le pas. Bellerive doit entrer dans l'ère numérique. Mais concrètement, cela veut dire quoi ?



"Nous avons souhaité créer une délégation numérique pour mettre Bellerive dans le sens de l'histoire. Demain par exemple, avec l'explosion du télétravail, notre ville doit disposer des canaux numériques, tels que la fibre ou le déploiement de la wifi dans les espaces publics, pour permettre à chacun de pouvoir télétravailler dans notre commune. C'est aussi, proposer des applications et des outils pour faciliter la vie de nos concitoyens. Enfin, une offre adaptée numérique, c'est aussi un formidable levier démographique pour notre territoire."

François Sennepin

Questions à



Stéphane Argentiéri

Adjoint au maire
délégué aux finances,
à l'administration,
aux équipements et numérique

Y a-t-il un plan d'action déjà imaginé dans le cadre de cette délégation ?

Le plan d'action est dicté par le constat d'un paradoxe : alors que le numérique constitue une formidable opportunité de développement et de modernisation, nous observons un retard et une inégalité dans l'adoption de nouvelles logiques et de nouveaux usages du numérique.

C'est pourquoi, nous allons travailler à la fois à la modernisation des équipements, au suivi du déploiement de la fibre, au développement d'outils facilitant l'accès aux services publics, tout en recherchant à accompagner à l'usage du numérique tous les publics et particulièrement ceux qui en sont parfois les plus éloignés. Alors que le numérique s'imisce désormais dans la quasi-totalité de nos activités quotidiennes, nous ne devons pas minimiser le fait qu'en moyenne nationale 1 foyer sur 5 n'est pas équipé et/ou ne dispose pas de connexion internet à domicile.

Quels sont les moyens attribués dès cette année pour cette délégation ?

D'ores et déjà, un dossier présentant notre projet a été déposé en Sous-Préfecture afin d'associer les services de l'Etat. Cette démarche devrait également nous permettre de bénéficier d'un accompagnement financier. Bien évidemment, d'autres partenaires tels que Vichy communauté, le département de l'Allier ou l'Education Nationale sont pleinement engagés dans cette voie du numérique, nous

allons donc les contacter pour pouvoir travailler de concert.

Pour ce qui concerne les moyens budgétaires alloués, une première enveloppe spécifique de 75 000 € a été décidée pour engager des dépenses sur 2019 et 2020. Bien sûr, cette enveloppe pourra être complétée au fur et à mesure en fonction des opportunités des projets et des soutiens financiers que nous obtiendrons. Aussi, Monsieur le Maire a récemment annoncé le recrutement d'une personne ressource au sein des services pour accompagner ce développement sur notre commune. Il faut enfin noter que, comme pour la question du développement durable, ces nouvelles missions seront traitées de manière totalement transversale sur de nombreux sujets qui concernent la vie de notre collectivité.

Quelle est la toute première action concrète qui va être lancée ?

Lorsqu'il a fallu faire des économies de fonctionnement en 2014, l'équipe municipale a commencé par réduire l'enveloppe globale des indemnités. Ce sera à nouveau à nous, élus, de montrer l'exemple. Dès lors, dans les prochains jours, chaque élu se verra proposer de dématérialiser les séances du conseil municipal et des commissions. Celles-ci représentent aujourd'hui une quantité considérable de papier dont un grand volume part rapidement à la poubelle à l'issue des travaux.

Bien évidemment, sans attendre cette délégation, des actions concrètes autour du numérique, à l'école notamment, par l'acquisition de nouveaux panneaux d'informations municipales, par la création de services d'inscriptions et de paiement en ligne ... ont déjà été menées par la Municipalité. Il s'agit donc plus globalement de réfléchir aux besoins présents qui ne seraient pas encore satisfaits mais également de s'inscrire dans le futur autour de cinq enjeux : la facilitation des échanges entre citoyens et élus ; la simplification de l'administration ; la promotion de l'usage du numérique ; le développement durable ; la lutte contre les fractures numériques, sociales et territoriales.

Dossier

EN ROUTE VERS LE NOUVEAU BELLERIVE

BELLERIVE,
VILLE
RÉSIDENTIELLE



Le portrait d'une ville se dessine en fonction des projets majeurs et structurants qui voient le jour sur son territoire. 2019 est sans aucun doute l'année de toutes les concrétisations pour un nouveau Bellerive !



Investir pour notre avenir

Les grands projets d'aménagement urbain 2019

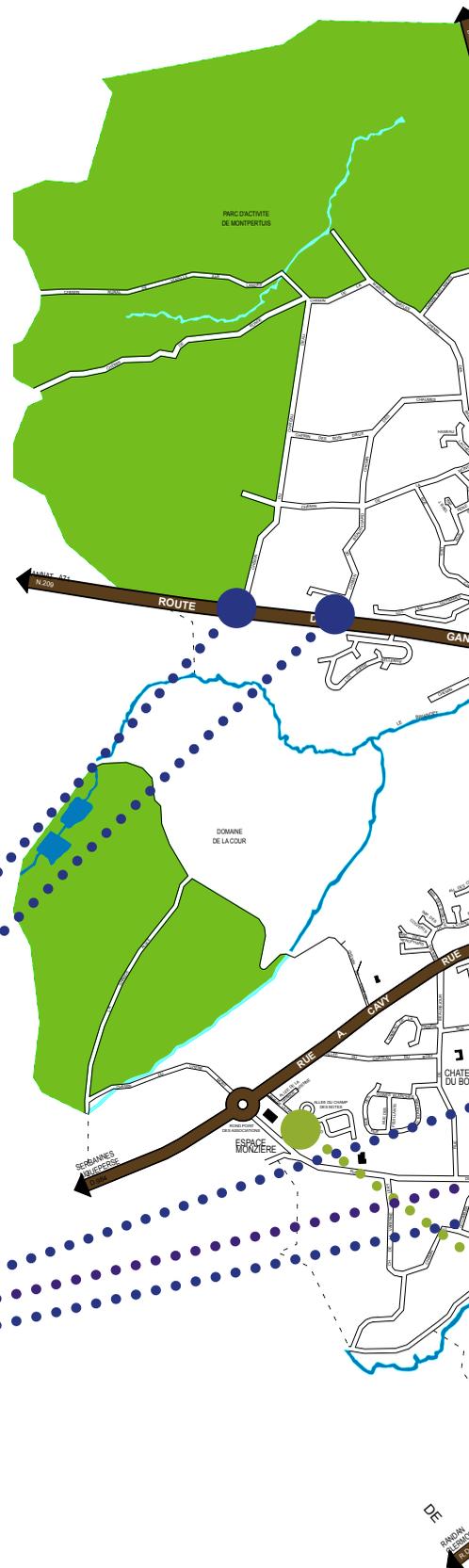
4 M€
c'est le budget d'investissement
2019

Avec des marges de manoeuvre retrouvées grâce principalement à des efforts importants de gestion qui portent aujourd'hui leurs fruits, l'équipe municipale entame, sans retard, la dernière ligne droite des investissements programmés sur le mandat. De belles perspectives pour 2019 avec un budget d'investissement de 4 M€ voté en conseil municipal du 26 mars 2019. Zoom sur les priorités.

ENTRETIEN DE LA VOIRIE ET DES ESPACES PUBLICS 326 000 € en 2019

C'est le montant total des investissements de vos rues. Alors que les gros chantiers de valorisation et de sécurité des entrées de ville sont réalisés (Les Calabres, Champ Roubeau, Creux Véry/avenue G1 de Gaulle/ Monzière), 2019 est l'année des quartiers avec la requalification du carrefour de Chantemerle à l'angle du Boulevard des Hirondelles et des Chardonnerets, et des Compoints avec la création de places de parking supplémentaires impasse des Penaix. La rue des Acacias fera quant à elle peau neuve avec la replantation d'arbres (des Acacias bien-sûr) et la rénovation des trottoirs et de la chaussée.

Le rythme annuel des travaux courants de voirie est maintenu avec notamment le reprofilage des chemins à la jonction de Navarre/Creux Véry, les entrées des chemins de Beauregard et du Château d'Eau et les petits bobos de la voirie en général (budget de fonctionnement : 82 540 €).



VIDEO PROTECTION

180 000 € sur 2 ans

Parmi les leviers d'action mis en place par la Ville pour assurer la sécurité de ses administrés et prévenir la délinquance : la vidéo protection. La mise en place du dispositif est en cours de déploiement avec 9 caméras aux abords des ronds-points de Boussange et du Carré d'As. La place de la Source Intermittente sera elle aussi équipée. A terme, 4 autres caméras équiperont les quartiers du COSEC et de la Ferme modèle. Ce système complète les actions de sécurité mises en place avec notamment le renfort du personnel au sein de la Police municipale et l'étroite collaboration avec les services de la Police nationale et de la Gendarmerie.

REAMENAGEMENT DES AIRES DE JEUX

+ 350 000 € en 2019

200 000 € sont investis dès cette année Parc du Pont d'Allier, dans le cadre du programme des Belles Rives d'Allier et 153 000 € sont programmés pour la totalité des aires de jeux existants sur la commune (étude de réaménagement en cours de réflexion).

GRANDS CHANTIERS

C'est 22 M€ investis en 6 ans avec une participation de la commune à hauteur de 1,35 M€.

2019 est la dernière ligne droite des deux derniers grands projets entrepris au cours du mandat, après la réalisation de la Médiathèque-Ferme modèle (220 000 € dont 70 000 € à la charge de la commune) et la Halle multi-activités (339 000 € dont 64 000 € à la charge de la commune).

Belles Rives d'Allier

On commence en 2019 avec 500 000 € sur 1 M€

La renaturation et l'embellissement des berges seront incontestablement un moteur d'action économique et touristique. Et c'est pour dans quelques semaines ! Dès cet été, les habitants de l'agglomération et les touristes viendront flâner sur 5 km de berges, se détendre et pratiquer diverses activités nautiques. Un projet de 20 M€ porté par la Communauté d'agglomération et financé pour la partie des Belles Rives d'Allier, à 1 M€ par la Ville de Bellerive (Vichy communauté : 8 M€ / Ville de Vichy : 2 M€ et la participation de l'Europe, la Région, l'Agence du Bassin Loire Bretagne...).

ECLAIRAGE LEDS

250 000 € sur 10 ans

Dans le but de rationaliser et d'économiser ses factures, Bellerive poursuit son passage progressif en éclairage LEDS débuté en 2017. 535 candélabres, 25 000 € annuels sur dix ans investis par la commune et 30 000 € de consommation électrique en moins chaque année. Tels sont les chiffres clés du remplacement d'un demi-milliers de candélabres sur les 2 500 que compte Bellerive. Après l'enfouissement des réseaux aux entrées de ville, le remplacement de la totalité des ballons fluos sur la commune et de nouvelles installations comme celles de l'Allée Baugnies et des Belles Rives d'Allier, c'est au tour des rues et des quartiers d'être concernés en 2019. Une centaine de candélabres seront remplacés selon des priorités de vétusté en cours de diagnostic. 200 000 € supplémentaires seront investis dans un nouvel éclairage LEDS au COSEC et à Monzière (bâtiments).

Ecole Jean-Baptiste Burlot

Opération à près de 1,5 M€ cofinancée à plus de 70%

Dix-huit mois de travaux auront été nécessaires pour changer le visage de l'école Burlot. Un chantier d'envergure qui entame sa dernière phase de transformation pour une livraison attendue en juin 2019. Une étape de plus dans l'attractivité de l'offre scolaire. (Coût total du projet : 1,4 M€ financé par l'Etat : 542 000 € / Conseil régional : 70 000 € / Conseil départemental : 180 000 € / Vichy communauté : 235 000 € / Ville de Bellerive : 401 000 €)



Un budget au service du territoire

Alors que les prévisions au moment du débat d'orientation budgétaire faisaient état cette année d'une capacité de financement d'investissements à hauteur d'environ 2,6 M€, ce sont au final 2,9 M€ d'opérations de travaux et d'équipements qui ont été inscrits et votés au budget lors du conseil municipal du 26 mars dernier (sur un budget total en investissement de 4 M€).

Le programme d'investissement 2019 a ainsi pu se construire autour de 5 priorités.

Un budget de grands travaux d'aménagement

Sans nul doute, les travaux des Belles Rives d'Allier représentent le plus important investissement réalisé sur notre commune depuis très longtemps. En plus de ce chantier d'envergure, la ville consacra une part significative de son budget à la réalisation d'un programme d'entretien de voirie et des espaces publics (objectif : près de 350 000 € pour l'entretien de nos routes et chemins communaux).

Un budget pour nos écoles et nos enfants

Après 18 mois de travaux, 2019 consacra la fin du chantier de rénovation de l'école Burlot. Outre, cette opération d'ampleur, de nouveaux crédits seront attribués à l'ensemble de nos écoles pour à la fois entretenir les installations et équiper les classes, notamment en outils numériques considérés comme de nouveaux leviers d'apprentissage. Enfin, un plan de rénovation et de création d'aires de jeux sur la commune sera réalisé cette année. 350 000 € seront dédiés à cela.

Un budget au service du développement durable

Outre, le plan de passage progressif d'une importante partie de notre éclairage public en led dans lequel Bellerive s'est engagé, des études énergétiques de plusieurs bâtiments municipaux seront lancées cette année. Celles-ci consistent à disposer d'un plan d'actions concrètes sur l'ensemble de ces bâtiments et d'un suivi des progrès réalisés. Enfin, une enveloppe de

75 000 € est également prévue pour le changement de l'éclairage du COSEC qui sera réalisé en plusieurs tranches. Outre, l'apport non négligeable dans l'amélioration énergétique de ce bâtiment, cette opération va permettre un confort d'éclairage pour les utilisateurs pendant leurs activités.

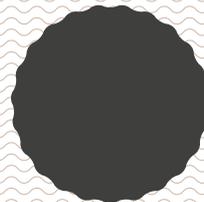
Un budget consacré au développement numérique

Cette année, une réflexion globale et transversale autour de la question du développement du numérique a été menée. Ainsi, plusieurs investissements seront réalisés dans l'objectif de développer de nouveaux outils, de moderniser notre commune, d'équiper nos écoles, d'accompagner nos aînés dans cette nouvelle ère. En outre, la réalisation d'un plan numérique permettra de bénéficier de financements de partenaires institutionnels, dont l'Etat, ce qui permettra ensuite de réinvestir ces futures recettes dans de nouveaux projets.

Un budget au service de la sûreté et de la sécurité publique

Le déploiement d'un système de vidéo protection fait partie des nouvelles actions qui seront lancées cette année. Si cette opération peut parfois paraître comme une mesure de protection à part entière, elle fait surtout partie d'un ensemble d'outils, au même titre que la modernisation des équipements du service de police municipale, le renforcement de ses effectifs et de ses missions, le développement du partenariat avec les autres forces de sûreté et de sécurité présentes sur le territoire ... sur lesquels la Municipalité a décidé d'apporter les moyens financiers nécessaires et suffisants.

Selon



Stéphane Argentiéri

adjoint aux finances et au numérique

« Depuis 2014, nous avons dû nous adapter à un contexte financier défavorable. Après avoir déterminé une méthodologie en intégrant chacune des contraintes financières, nous avons réussi progressivement à recouvrer une capacité d'autofinancement grâce notamment à d'importants efforts de gestion sur les dépenses de fonctionnement.

Des lors, cette année, ce sont plus de 900 000 € d'excédents de fonctionnement attendus, qui vont permettre de financer une part importante de notre programme d'opérations d'investissement (cette part représente plus de 1/3 du financement total du programme 2019). A titre de comparaison, cette somme s'élevait à 304 000 € en 2016, puis à 533 000 € en 2017 et 709 000 € en 2018. Cette capacité de financer ses propres investissements permettent de ne pas avoir recours de manière systématique et contrainte à l'emprunt ou encore à l'impôt pour financer ces projets. Comme dans un budget familial, vous pouvez dépenser moins parce que vous souhaitez épargner ou parce que vous avez moins de ressources. Si vous épargnez plus, vous pouvez alors envisager avec cette épargne d'acheter un bien plus durable (c'est la part investissement dans une ville). Et si vous gérez correctement votre budget, lorsque vous décidez d'emprunter, les banques peuvent vous proposer des prêts à des taux plus favorables. Il y a alors moins d'intérêts de prêt à verser, donc plus de moyens pour autofinancer ses projets ou bien encore pour décider de baisser les taux des impôts locaux. C'est un cercle vertueux qui se met alors en place. »

Bellerive engagée dans l'avenir

Et 1 et 2 et 3 ! Bellerive récompensée

C'était un engagement fort de la municipalité. C'est fait.

Bellerive a obtenu la labellisation trois fleurs au concours régional de fleurissement des Villes et Villages Fleuris 2018. Et parce qu'une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, la commune vient également d'accéder au niveau 3 du réseau FREDON (le plus haut niveau) et de fait, très bientôt à celui de TERRE Saine pour son engagement zéro phyto. Un travail de longue haleine pour enfin accéder au label «Ville résidentielle».

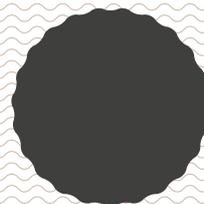
Bellerive décroche les trois fleurs

Avec ses 3 fleurs, Bellerive entre dans le club élitiste des 78 communes distinguées sur les 583 que compte la région Auvergne Rhône-Alpes. Véritable indicateur de la qualité de vie, ce label, riche de 60 ans d'histoire, oblige à proposer une image favorable à l'attractivité économique, résidentielle et touristique. Tout en respectant l'histoire et l'authenticité du territoire, le label récompense les communes engagées pour l'amélioration du cadre de vie, le développement de l'économie locale, l'attractivité touristique, le respect de l'environnement, la préservation du lien social et surtout la place du végétal dans l'aménagement des espaces publics.

Avec Montluçon, Moulins, Nérès-les-Bains, Saint-Pourçain-sur-Sioule et Yzeure, Bellerive fait dorénavant partie des six communes de l'Allier labellisées 3 fleurs.

- 1995 : obtention de la 1^e fleur (confirmée en 1998, 2001 et 2004)
- 2007 : obtention de la 2^e fleur (confirmée en 2010, 2013 et 2016)
- 2018 : obtention de la 3^e fleur

Selon



Julie Joannet

Conseillère municipale déléguée à l'environnement et au développement durable

« C'est un travail de longue haleine qui a été récompensé il y a quelques semaines. En effet, dès 2014, l'équipe municipale a inscrit son action dans la perspective d'obtenir une 3^e fleur et de s'engager dans le zéro phyto afin d'accéder au label de Ville résidentielle. Sous l'impulsion des Espaces verts, de nombreux services de la ville ont mutualisé leurs compétences afin de mériter cette distinction tant convoitée. Avec une exigence constante de renforcer la qualité du cadre de vie des Bellerivois, la commune a réalisé de nombreux projets pour satisfaire aux critères du label, en cohérence avec la Charte d'urbanisme et de paysage mise en place en 2017 et le nouveau PLU approuvé en 2018. Si la qualité du fleurissement compte parmi les critères importants, les jurés prennent également en considération la préservation de l'environnement, la qualité des espaces publics, le développement de l'économie locale ou encore les actions d'animation et de promotion de la démarche 3 fleurs auprès de la population. Leurs conclusions ont noté une réelle stratégie et des actions maîtrisées pour l'embellissement et l'amélioration du cadre de vie, portées par une implication forte de toute une équipe municipale. »



Avenue de Russie

~~~~~

**Cette récompense vient saluer le travail des équipes de la Ville avec la volonté d'offrir à l'ensemble des Bellerivois une qualité de vie agréable dans un environnement fleuri et protégé.**

~~~~~

Pour aller plus loin, Bellerive accède au niveau 3 du Réseau Fredon et pour bientôt à celui de "Terre Saine"...

Dès 2014, la commune s'est engagée progressivement dans une politique environnementale zéro phyto avant même que la loi ne l'impose. En signant une charte d'entretien des espaces publics avec le réseau Auvergne Fredon en 2017 et grâce à son adaptation réussie par des méthodes alternatives de tonte, de dés-herbage ou d'engazonnement comme l'hydromulching, Bellerive a été récompensée en 2017 pour toutes ses actions avant-gardistes et vient de passer au niveau 3, le plus élevé avec la FREDON. De fait, elle remplit toutes les conditions pour décrocher très prochainement le Label national « TERRE Saine, COMMUNES SANS PESTICIDE » porté par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire.





Ecole Jean-Baptiste Burlot

Avec une exigence constante de renforcer la qualité du cadre de vie des Bellerivois, la commune a réalisé depuis 2014 de nombreux projets pour satisfaire aux critères du label ayant pour objectif de redonner à Bellerive son statut de Ville résidentielle. Aménagements paysagers, traitement des espaces verts, renouvellement du mobilier urbain, valorisation de la biodiversité, mise en valeur du patrimoine... Bellerive s'harmonise, s'embellit et se modernise. Retour sur les actions menées et réalisées depuis 2014.

Une gestion environnementale maîtrisée et engagée dans le développement durable

Un végétal présent toute l'année.

Une gestion raisonnée des surfaces engazonnées.

Les surfaces des gazons entretenus de façon stricte sont en constante diminution. Les réaménagements effectués sur certaines surfaces de pelouse sont remplacés par des surfaces minérales ou organiques, comme pour le rond-point des associations en 2016. La tonte différenciée est appliquée aux grandes surfaces à utilisation modérée tout comme l'hydromulching testé dans certaines allées du cimetière. En 2018, la plantation de lierre couvre-sol au pied d'arbre a été réalisée dans les secteurs Russie et Burlot.

L'arbre en ville.

59 arbres ont été plantés entre 2017 et 2018. Visuellement, les transformations les plus significatives ont eu lieu sur l'avenue Général de Gaulle avec 25 érables plantés en alignement, puis 7 cèdres du Liban de 15 ans d'âge plantés à la pointe du Creux Véry. Au Château du Bost, 3 chênes pédonculés et 2 cèdres de l'Atlas agrémentent depuis mars 2018 le parc, tandis que les enfants des écoles plantaient un Ginkgo Bilboa (arbre de la laïcité) au printemps 2017. 12 magnolias à la nouvelle Halle multi-activités, 5 lilas des Indes et 4 cerisiers à fleurs Allée Dumont ont également pris place.

Le thème du fleurissement 2019 sera les fleurs pour les abeilles.

7 640 plantes bisannuelles, 7 075 plantes annuelles et 367 potées de chrysanthèmes fleurissent les 400 m² de massifs floraux et les 116 jardinières de la Ville.

Des actions en faveur de la biodiversité.

Que ce soit dans le choix des techniques alternatives face à l'arrêt du désherbage chimique, l'utilisation d'un broyeur pour donner une seconde vie aux branches élaguées, la plantation de nouveaux arbres, la pose de nichoirs à mésanges dans toute la ville ou des cabanes à canards au bassin des tribles, l'échenillage manuel des arbres infestés par les chenilles processionnaires... le travail quotidien des agents municipaux renforce l'engagement de la commune à préserver son environnement et son cadre de vie.

> **Bellerive, zéro phyto** : depuis 2014, les techniques alternatives ont remplacé les traitements phytosanitaires d'origine chimique au sein des activités du service environnement.

> **Achat d'un broyeur** : dans le cadre du label «Territoire à énergie positive pour la croissance verte», Vichy communauté a financé en 2017 l'achat d'un broyeur pour la commune. Le fruit de son travail de broyage des branchages issus de l'élagage des arbres est réutilisé pour le paillage de certains massifs.

> **Le bassin des tribles** : l'aménagement paysager de ce bassin d'orage réalisé en 2013 en plein centre ville favorise l'attractivité de la faune sauvage avec ses couvées de canards sauvages grâce aux cabanes installées en 2018, ses insectes, ses libellules et ses oiseaux..., et le tout, en parfaite harmonie avec la végétation spontanée.

> **Des nichoirs à mésanges** : 75 nichoirs à mésanges ont été installés sur le domaine public en 2017 (écoles, parcs, cimetière...) afin de lutter contre les chenilles processionnaires. Ce procédé écologique complète l'échenillage manuel des nids de chenilles effectué depuis 2016. Pour aller plus loin, des hôtels à insectes seront également mis en place en 2019.

> **La fauche tardive** : les prairies de fauche ou zones de fauchage tardif, sont des zones où la végétation n'est fauchée qu'une fois par an, pour laisser aux plantes et aux animaux le temps d'accomplir leur cycle de vie. A Bellerive, le pré du Château du Bost est concerné par ce procédé, confié à un agriculteur.

Actions en faveur de l'environnement :
le bassin des tribles et ses cabanes à canards

Les aménagements des Belles Rives d'Allier ont permis de sauver un peuplier noir. Un arbre remarquable de lignée pure de près de 80 ans. Suite à sa découverte, le projet initial a été modifié afin de le préserver et de le multiplier.

En 2019, Bellerive passe à la vitesse supérieure dans sa biodiversité. Dès cet été, des tests de floraison seront appliqués sur certaines zones de tonte différenciée pour les insectes et les abeilles. Des ruches pédagogiques seront installées ainsi que des hôtels à insectes, en complément des nids à mésanges.

Des actions en faveur des ressources naturelles

De nouveaux éclairages Leds.

535 lampadaires, 25 000 euros annuels investis, 30 000 euros de consommation électrique en moins chaque année. Tels sont les chiffres clés du remplacement d'un demi-millier de candélabres sur les 2 500 que compte Bellerive. Le changement des candélabres débuté en 2017 a concerné le quartier de Chantemerle et les entrées de ville route de Gannat, route de Charmeil, et l'avenue de l'Europe pour se poursuivre sur les secteurs du Léry, de l'Allée Bagnies et les Belles Rives d'Allier.

Une gestion éco-responsable de l'eau d'arrosage.

Consciente de l'effort à mener pour éviter les gaspillages d'eau, la commune a mis en place une stratégie éco-environnementale avec la diminution des espaces engazonnés, une plantation raisonnée, l'utilisation de plantes couvre sol, la mise en place de paillis, l'arrosage avec l'eau de puits ou d'une citerne d'eau, et la réduction de la fréquence et du temps d'arrosage automatique.

Des bornes et des vélos électriques.

Trois bornes de recharge de véhicules électriques ont été installées en 2017 place de la Source intermittente, rue Adrien Cavy et sur le parking du stade aquatique. En 2017, la ville s'est également dotée de 2 vélos électriques, en complément des 4 vélos déjà mis à disposition du personnel. Un dispositif rendu possible grâce à Vichy Communauté dans le cadre du label « Territoire à énergie positive pour la croissance verte ». La Mairie souhaite accompagner les personnes en recherche d'emploi en leur donnant les moyens de se déplacer écolo et sans coût.

Une cohérence entre le projet municipal, sa réalisation et sa gestion



Selon



Gérard Brunel

1^{er} adjoint au Maire,
délégué à l'urbanisme, au cadre
de vie et aux grands projets

En 2014, l'équipe municipale s'est lancée dans une démarche globale visant à définir les principes de revalorisation de l'habitat, des espaces publics et des espaces verts de la commune. Depuis 2017, toutes ses actions s'appuient sur la nouvelle Charte Ville Résidentielle. Une sorte de contrat moral partagé entre les principaux acteurs de la transformation du territoire, ayant également vocation à s'imposer dans le volet paysage-urbanisme du Plan local d'urbanisme révisé et approuvé en 2018. Toutes les évolutions impulsées par la Mairie pour embellir ses entrées de ville, ses quartiers et ses espaces publics n'auront de sens et n'atteindront des résultats significatifs qu'avec l'engagement du plus grand nombre pour consolider, ensemble, l'objectif d'une ville durable.

**Un esprit paysager
insufflé par la mairie
avec pour vocation
d'inspirer les porteurs
de projets aussi bien
publics que
commerciaux**

Une charte paysagère au service de tous

Si la charte intéresse d'abord et de façon prescriptive, les bâtiments publics, les jardins publics, la voirie, l'espace urbain dans son ensemble, la signalétique, le mobilier urbain, l'éclairage de la ville et les jeux d'enfants, elle propose également aux particuliers et aux acteurs de l'aménagement publics et privés un guide de lecture des paysages de la commune pour les aider dans leur choix de composition paysagère. Parmi un certain nombre de principes, on retrouve dans cette charte des recommandations relatives aux implantations et à l'ordonnancement, à la palette végétale, aux toitures, aux clôtures et matériaux préconisés pour certains et imposés pour d'autres, afin d'intégrer au mieux les projets. Ce guide constitué d'informations utiles et pratiques, permet d'encadrer ensemble les futurs projets de construction et d'aménagement, et de mettre en pratique les principes de gestion écologique raisonnée des espaces verts, jardins, parcs et rues.

Ce guide est consultable en Mairie auprès du service urbanisme et en ligne sur www.ville-bellerive-sur-allier.fr.

Parmi les grandes lignes de la charte :

- > Trois states de végétation sont définies ainsi que des préconisations sur certaines essences.
- > Obligation de déclaration préalable pour les ravalements et les clôtures. Un nuancier des couleurs conseillées est disponible en Mairie.
- > Les panneaux publicitaires et les enseignes sont limités en taille et en quantité, intégrés le plus possible à leur environnement. Bellerive a changé la totalité de son mobilier urbain en juillet 2018.
- > La charte permet dorénavant de créer une harmonie et un esthétisme pour les enseignes de nos commerçants pour une bonne intégration paysagère.
- > Dans le nouveau Plan local d'urbanisme, les zones agricoles sont étendues et les zones « nature » préservées et mises en valeur.
- > Les Berges de l'Allier, en cours de réalisation, respecteront bien sûr l'environnement en évitant tout impact négatif dans le respect des règles NATURA 2000, en même temps que la rivière Allier sera protégée et mise en valeur ainsi que la faune et la flore sauvage autochtone, dans le cadre du plan de protection des zones inondables (PPRI) et NATURA 2000.



La dimension environnementale au coeur des projets municipaux



Valorisation des entrées de ville, des espaces publics et des zones commerciales, un travail important est réalisé au niveau du cadre de vie pour embellir les quartiers.

Embellissement et sécurisation pour le Creux Véry et l'avenue Général de Gaulle

La cure d'embellissement et de sécurisation de cette entrée de ville s'est achevée au printemps 2018 avec la plantation de 25 arbres avenue Général de Gaulle. Cet aménagement (l'un des gros chantiers de l'automne 2017) avec la réalisation de travaux de sécurisation et du traitement paysager de la pointe du Creux Véry par la plantation de 7 cèdres du Liban a consisté en plusieurs aménagements pour rendre le trottoir aux piétons plutôt qu'aux voitures ou aux poids lourds..



Un cadre privilégié pour les Calabres

Les aménagements paysagers ont respecté plusieurs objectifs : structurer une entrée qualitative de Ville en terme d'image et d'accessibilité, intégrer le nouvel aménagement dans le continuum paysager de la route de Charneil par la plantation d'arbres à haute tige et de plantations basses et maintenir le lien grand paysage et continuum biologique entre le versant et la plaine, avec un traitement soigné des aménagements extérieurs de l'ensemble commercial.



Un aménagement ambitieux à Champ Roubeau

Entamés en 2017, les travaux de Champ Roubeau ont consisté en la dissimulation des réseaux aériens, le renforcement de l'éclairage public par la pose d'un nouvel éclairage Led moins énergivore et la rénovation de la chaussée, l'agrandissement des accotements et des trottoirs, la création de places de stationnement, la plantation d'arbres et de bandes végétalisées et aussi l'aménagement de passages piétons sécurisés.



Valorisation des entrées de ville, des espaces publics et des zones commerciales, un travail important est réalisé au niveau du cadre de vie pour embellir les entrées de ville, les quartiers et les espaces publics



Une halle multiactivités avec des matériaux nobles et précieux

La conception de la halle multiactivités répond à des critères de qualité, avec des matériaux nobles et durables et d'esthétisme, comme notamment sa couverture en membrane textile en guise de toiture. Douze magnolias ont été plantés en alignement devant son entrée. Une noue a été créée afin de récupérer les eaux de pluie.



Très bientôt, un nouveau visage pour l'école Jean-Baptiste Burlot

La cour et les bâtiments seront embellis et les façades côté cour rénovées. La réhabilitation complète de l'établissement débutée le 20 février 2018 permettra de meilleures conditions d'accueil aux enfants dans un cadre paysager agréable. La livraison du chantier est prévue en juin 2019.

Les belles rives d'Allier au coeur des enjeux environnementaux

Débutés en juillet 2018, les travaux de renaturation et d'embellissement des berges de la rive gauche de l'Allier portés à l'échelle communautaire changeront dès cet été le visage de Bellerive en lui donnant un souffle économique, touristique et environnemental.

Dans cette importante rénovation en cours, il a été nécessaire de prendre en compte l'impact environnemental et d'autres facteurs. L'objectif, restaurer les milieux naturels dégradés, notamment à cause de la pression urbaine. Plus de 5 km de berges seront renaturés et reprofilés en pentes douces. La confluence du Sarmon, très dégradée, sera également restaurée. La renaturation permettra à la rivière Allier de reprendre son cours de façon naturelle. Les sédiments se déposeront plus naturellement, ce qui diminuera les séquences de curage. En matière de développement durable, les candélabres et luminaires choisis sont les moins énergivores, à l'image du plan de renouvellement de l'éclairage public réalisé à Bellerive depuis deux ans. Côté végétation, les espèces invasives, comme la Renouée du Japon sont détruites tandis que d'autres végétaux autochtones seront réintroduits. Les pentes douces permettront un dégradé de strates végétales. Près de 400 arbres bien développés sont prévus dans le parc d'Allier, sur les promenades ou les parkings. Dans les zones proches de la berge, ce seront 1 700 arbustes au niveau du Parc d'Allier, ou encore 600 arbustes dans la zone du Sarmon.

Cette nouvelle grande promenade paysagée de plus de 5 km le long de la rivière (Belles Rives d'Allier au Pont de l'Europe), s'inscrit aussi à l'échelle du pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne (de Brioude à Vichy en passant par Clermont-Ferrand). Elle sera partie intégrante de la voie verte régionale de découverte de la rivière Allier qui traversera à terme l'ensemble du territoire de Vichy Communauté sur 27 km (de Saint-Yorre/Mariol à Saint-Germain-des-Fossés/Billy). Ce chantier est aussi la première pierre de la coulée verte que les élus ont imaginé, à savoir une promenade possible du centre-ville et de la place de la Source intermittente jusqu'aux berges de l'Allier.

LES BELLES RIVES D'ALLIER, EPISODE 2 !

Après le curage, les fouilles, la création de nouveaux accès, et la remise en eau du plan d'eau, les travaux se poursuivent jusqu'à la fin de l'été 2019.

Les étapes à l'instant T

On termine les nouveaux accès

Les accès par l'avenue Général de Gaulle et la rue Eugénie Desgouttes seront entièrement terminés pour la nouvelle saison des restaurants et des campings.

On poursuit la promenade



Ouverture au printemps d'une partie de la rue Claude Decloître (côté restaurants et campings)

On crée la base de loisirs



On restaure et on renature la confluence du Sarmon



Objectif

**OUVERTURE
DES BELLES RIVES D'ALLIER
POUR L'ÉTÉ PROCHAIN**

Il s'en passe...

L'agenda avril > mai > juin 2019



Le Préfet Pilate a-t-il bien fait son métier, 12 avril



Semaine des personnes en situation d'handicap, du 20 au 25 mai



ATEM Euphoric Mouvance, 24 mai



La Ludothèque Ludivers à la Médiathèque



Journée de clôture saison culturelle, 19 mai



Tous à Vélo, 22 avril



Fête de la nature, 25 mai



Festival Boz'Art en Baz'Art, du 26 avril au 3 mai



Balades contées, 27 avril

et des meilleurs

Toutes les informations sur www.ville-bellerive-sur-allier.fr

INITIATION AU FUTSAL

Tous les samedis (hors période de vacances scolaires) – de 10h à 11h30
Halle multi-activités (rue Jean Ferlot)
CCAS de Bellerive : 04 70 58 43 80

CONCOURS PHOTO : LES REGARDS BELLERIVOIS

Thème : patrimoine et cadre naturel de Bellerive-sur-allier
Jusqu'au 31 mai
Toutes les conditions sur <https://belleriveanimation.jimdofree.com/concours-photos/>
Bellerive animation : 06 99 68 51 79

CINÉMA : TELLE MÈRE, TELLE FILLE (2016)

De Noémie Saglio
9 avril – 14h30 – *Le Geysier*
Pour les Bellerivois de 65 ans +, ou personnes en situation de handicap ou bénéficiaires de l'épicerie solidaire et/ou inscrites auprès des partenaires du CCAS de Bellerive
CCAS de Bellerive : 04 70 58 43 80

ÉVÉNEMENT : LE POLAR jusqu'au 30 avril

Médiathèque-Ferme modèle
Tout public
Médiathèque : 04 70 59 44 25
(voir page 29)

LES ATELIERS DE MARIE : GÂTEAUX DE PÂQUES

9 avril – de 9h à 12h
Salle de la Source Intermittente
Pour les Bellerivois de 65 ans +
CCAS de Bellerive : 04 70 58 43 80

JEUX : QUIZ

Avec Lionel Allagnat
11 avril / 13 juin – 14h30
Salle de la Source Intermittente
Pour les Bellerivois de 65 ans +
CCAS de Bellerive : 04 70 58 43 80

CONCERT APÉRITIF

George Brassens
12 avril – 19h – *Château du Bost*
Entrée libre – réservation conseillée
Le Conservatoire Vichy Communauté :
04 70 59 95 09

COMPAGNIE EUPHORIC MOUVANCE : LE PREFET PILATE A-T-IL BIEN FAIT SON METIER ?

Wakan Theatre
12 avril – 20h30 – *Le Geysier*
Euphoric Mouvance : 04 70 59 32 91

BAL COSTUMÉ SOLIDAIRE

Organisé par le Conseil municipal enfants
13 avril – de 14h30 à 16h30
Château du Bost
Mairie de Bellerive : 04 70 58 87 00

L'ÉVASION BELLERIVOISE

Randonnée VTT ouverte à tous avec ravitaillement
Circuits proposés : 15 km – 32 km – 46km et 58 km
14 avril – de 7h30 à 19h
Rue Jean Macé
3€ : 15 km / 4€ : 32km / 6€ : 46 km / 8€ : 58km
VTT Bellerive : 06 45 80 14 03

SPORTS VACANCES

Pour les enfants scolarisés en CE2, CM1 et CM2.
Du 15 au 19 avril / du 23 au 26 avril
de 13h30 à 17h30 - *Cosec*
Mairie de Bellerive : 04 70 58 87 00

UN ACCUEIL 100% ADOS

Du 15 au 19 avril – de 14h à 18h
Pavillon rue Jean Macé
Mairie de Bellerive : 04 70 58 87 00

CONFÉRENCE : LE TESTAMENT OLOGRAPHE, LA DESTINATION DES CENDRES, LES DERNIÈRES VOLONTÉS DU DÉFUNT

Avec l'association des crématisistes Vichy Moulins et leurs pays
18 avril – 14h30
Salle de la Source Intermittente
Pour les Bellerivois de 65 ans +
CCAS de Bellerive : 04 70 58 43 80

LA LUDOTHÈQUE LUDIVERS

20 avril / 4 & 18 mai / 1^{er} et 15 juin
de 10h30 à 12h30
Médiathèque-Ferme modèle
Tout public – entrée libre
Médiathèque : 04 70 59 44 25

TOUS À VÉLO

22 avril - de 8h à 18h
Esplanade François-Mitterrand
Mairie de Bellerive : 04 70 58 87 00
(voir page 28)

FESTIVAL BOZ'ART EN BAZ'ART

Du 26 avril au 3 mai
de 15h à 19h - Château du Bost
Boz'Art en Baz'Art : 06 15 07 27 48
(voir page 29)

**EXPÉRIENCE :
BALADES CONTÉES**

Compagnie Magic Meeting
15h - BAMBAMBOUM
A la recherche de Bunny
17h - BACK TO THE 70'S
Un voyage au temps des seventies
27 avril – 15h et 17h
Château du Bost
Mairie de Bellerive : 04 70 58 87 00

LA RONDE DES HISTOIRES

27 avril – de 10h30 à 11h
Médiathèque-Ferme modèle
Pour les jeunes enfants – entrée libre
Médiathèque : 04 70 59 44 25

**EXPOSITION :
SANTÉ DE LA MÈRE ET DE L'ENFANT**

Par l'UNICEF
Du 4 au 25 mai
Médiathèque-Ferme modèle
Tout public
Médiathèque : 04 70 59 44 25

**ANIMATION MUSICALE
INTERGÉNÉRATIONNELLE**

Organisé par le Conseil municipal
enfants
4 mai – de 14h30 à 16h30
Maison de retraite l'Hermitage
Mairie de Bellerive : 04 70 58 87 00

**CHAMPIONNAT FRANCE BASKET
U15F**

4 et 5 mai - Cosec
Bellerive Basket Club :
07 60 58 61 09

**CÉRÉMONIE : 74^{EME} ANNIVERSAIRE
DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945**

8 mai
Rassemblement devant l'Hôtel de Ville
Mairie de Bellerive : 04 70 58 87 00

JEUX : SCRABBLE

Avec Lionel Allagnat
9 mai – 14h30
Salle de la Source Intermittente
Pour les Bellerivois de 65 ans +
CCAS de Bellerive : 04 70 58 43 80

**NORDIC VICHY ALLIER TOUR
1^{ERE} ÉDITION**

12 mai - dès 8h30
Départ Espace Monzière
Inscriptions : www.nordic-vat.fr
(voir page 28)

FESTIVAL CHANT CHORAL

Par le Comité des Fêtes
12 mai – 16h – Eglise St-Laurian
Comité des Fêtes : 07 81 05 40 63

**CINÉMA : COMMENT J'AI RENCONTRÉ
MON PÈRE (2017)**

De Maxime Motte
14 mai – 14h30 – Le Geysier
Pour les Bellerivois de 65 ans +
CCAS de Bellerive : 04 70 58 43 80

ATELIER REMUE-MÉNINGES

15 mai – de 10h à 11h
Médiathèque-Ferme modèle
Pour les adultes – sur inscription
Médiathèque : 04 70 59 44 25

**CRÉATION DE LA FRESQUE DE BIEN
VIVRE ENSEMBLE ET DE PRÉVENTION
À LA CITOYENNETÉ POUR LA PLAINE
BEGONIN**

Organisé par le Conseil municipal
enfants
15 mai – de 14h30 à 16h30
Local 100% ados rue Jean Macé
Mairie de Bellerive : 04 70 58 87 00

**NOUS AVONS LU, NOUS AVONS AIMÉ,
SI ON EN PARLAIT ?
AUTEUR /CHANTEUR**

17 mai / 7 juin – de 15h à 16h
Médiathèque-Ferme modèle
Tout public – entrée libre
Médiathèque : 04 70 59 44 25

ATELIER PEINTURE

Par Martine Bardiaux de l'Atelier Art
libre
18 mai – de 14h30 à 17h30
Médiathèque-Ferme modèle
Pour les adultes-ados – sur inscription
Médiathèque : 04 70 59 44 25

BAL FOLK

18 mai – 20h30
Espace Monzière
Entrée libre
Le Conservatoire Vichy
Communauté : 04 70 59 95 09

**COMPÉTITION INTER-DÉPARTEMENTALE
GYMNASTIQUE ARTISTIQUE
FÉMININE**

18 et 19 mai – 20h - Cosec
Bellerivoise Gym : 06 20 69 39 67

COLLECTE DON DU SANG

23 mai – de 16h à 19h
Espace Monzière
Don du Sang : 04 70 32 39 43

**ART DE LA RUE :
JOURNÉE DE CLÔTURE**

15h30 : DU PLOMB DANS LE GAZ
La famille Goldini
17h : BROC'N'ROLL CIRCUS
Les petits détournements
19 mai – à partir de 15h30
Halle multi-activités
Mairie de Bellerive : 04 70 58 87 00

SEMAINE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Thème : Les années folles

Du 20 au 25 mai

Programme disponible début mai
CCAS de Bellerive : 04 70 58 43 80

LES ATELIERS DE MARIE : ATELIER CUISINE SURPRISE

En partenariat avec l'Epicierie Solidaire

21 mai – de 9h à 12h

Salle de la Source Intermittente

Pour les Bellerivois de 65 ans +

CCAS de Bellerive au 04 70 58 43 80

ATELIERS THÉÂTRE

Avec Euphoric Mouvance

24 et 25 mai / 7 et 8 juin

14 et 15 juin – 20h30 – Le Geysier

Euphoric Mouvance : 04 70 59 32 91

FÊTE DE LA NATURE

Organisé par le Conseil municipal
enfants

25 mai – de 10h à 17h30

Château du Bost

Mairie de Bellerive : 04 70 58 87 00

(voir page 27)

LA RONDE DES HISTOIRES

Kamishibai : théâtre de papier

25 mai – de 10h30 à 11h

Médiathèque-Ferme modèle

Pour les jeunes enfants – entrée libre

Contact. Médiathèque : 04 70 59 44 25

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

26 mai – de 8h à 18h

Mairie de Bellerive : 04 70 58 87 00

(voir page 31)

CHANSONS FRANÇAISES : CHANSONS DES ANNÉES 80

Avec Ozandi Prod

28 mai – 14h30 – Le Geysier

Pour les Bellerivois de 65 ans +

CCAS de Bellerive : 04 70 58 43 80

EXPOSITION : LA MUSIQUE

Par l'atelier d'Art et Culture de Bellerive

Du 31 mai au 28 juin

Médiathèque-Ferme modèle

Vernissage : **8 juin à 17h**

Tout public

Médiathèque : 04 70 59 44 25

ATELIER REMUE-MÉNINGES

5 juin – de 10h à 11h

Médiathèque-Ferme modèle

Pour les adultes – sur inscription

Médiathèque : 04 70 59 44 25

LECTURE A VOIX HAUTE : LECTURES ÉPICIÈRES

1, 2, 3 albums est un voyage-lecture
intergénérationnel organisé pour la 13^e
année consécutive par Livralire.

8 juin – 11h

Médiathèque-Ferme modèle

Tout public – entrée libre

Médiathèque : 04 70 59 44 25

GALA BELLERIVE DANSE

8 et 9 juin – 20h30

Espace Monzière

Bellerive danse : 06 88 49 85 57

GALA MANY DANCES'N'ROLL

15 juin – 20h30 – Espace Monzière

Many Dances'N'Roll : 06 95 60 14 49

ANIMATION PLOGGING

Organisée par le Conseil municipal
enfants

15 juin – de 8h30 à 13h

Mairie de Bellerive

Mairie de Bellerive : 04 70 58 87 00

(voir page 27)

BROCANTE DU TENNIS CLUB

16 juin – 9h

Halle multi-activités

2€ le mètre

Tennis club : 06 68 98 97 84

CONCERT : LE VIOLON VOYAGEUR

Voici l'histoire d'un violon qui doit re-
venir sur ses terres natales le... 16 juin
2019, à... Bellerive-sur-Allier après 170
ans d'errance.

Claire Bard et Véronique Dubost (vio-
lons, percussions), Pascal Dubost (gui-
tare)

16 juin – 15h30

Médiathèque-Ferme modèle

Tout public – entrée libre

Médiathèque : 04 70 59 44 25

LES ATELIERS DE MARIE : CUISINE DU MONDE

Atelier animé par des Bellerivois

18 juin – de 9h à 12h

Salle de la Source Intermittente

Pour les Bellerivois de 65 ans +

CCAS de Bellerive : 04 70 58 43 80

JOUONS AVEC MONSIEUR DAMIEN

19 juin – de 15h à 17h

Médiathèque-Ferme modèle

Tout public – entrée libre - gratuit

Médiathèque : 04 70 59 44 25

BUS ITINÉRANT DE L'AFADB

20 juin

de 9h à 11h45 et de 14h à 17h

Parking Mairie (à côté de l'annexe
du CCAS)

CCAS : 04 70 58 43 80

(voir page 2)

ATELIER DELPHINE MANET : AUTOUR DE LA DANSE DE MATISSE

Delphine Manet proposera des ateli-
ers autour de thèmes choisis. Au pro-
gramme : collage, peinture, feutres, re-
cherches sur le mouvement, la courbe
et la déformation

22 juin – de 14h à 17h

Médiathèque-Ferme modèle

Pour les adultes – sur inscription

Médiathèque : 04 70 59 44 25



#Le Village de Noël : un succès renouvelé – 15 décembre



#Le Village de Noël : Olaf, la vedette du Village – 15 décembre

Retour en images



Corrida des Pères Noël. Près de 300 participants – 15 décembre



Coup de Projecteur. Une semaine d'animations et de spectacles pour toute la famille et les scolaires – du 21 au 27 janvier



Voeux du Maire. Voeux de François Sennepin à la population en compagnie du groupe Pic'Pulses – 18 janvier



La nuit de la lecture. Une grande fête du livre pensée pour tous à la Médiathèque-Ferme modèle – 19 janvier



Mini bus. Réception du tout nouveau mini bus du CCAS. Un grand merci aux partenaires : Burger King, Leclerc, Bellerive Immo, Diag Immo LJ, Aide à domicile ABS, GDC entreprise, ORPEA, Atoustyl Coiffure – 19 mars



Pour les enfants "oubliés des vacances". 984€ ont été remis au Secours Populaire de Vichy-Cusset-Bellerive grâce à la vente de l'atelier couture du CCAS, au Village de Noël – 11 janvier



Foire vinicole et gourmande. 40^e anniversaire de la foire organisée par le Comité des Fêtes – 16 et 17 mars



Repas des aînés. Plus de 650 convives présents au Palais du Lac – 1^{er} décembre



Salon du livre. Un moment de partage et d'échange au traditionnel salon du livre organisé par une Mémoire pour l'Avenir – 10 mars



Concert de printemps. Une salle pleine à craquer à Monzière et un beau moment partagé en l'honneur de Andrée Sallandrouze, ancienne présidente de la Société musicale – 24 mars



Le complexe de Robinson. Longue et belle route à la toute dernière création au Geysier de la Compagnie Euphoric Mouvance – 14 et 15 mars





Au plus près des habitants

Familles, seniors, personnes en situation de handicap, à Bellerive, la politique de solidarité n'oublie personne.

Le CCAS pousse les murs !

La nouvelle annexe du CCAS située au 6 esplanade François-Mitterrand et inaugurée le 30 janvier dernier abrite dorénavant les *Cabas Solidaires*, le *Cercle de Lecture, Fil d'Ariane*, le *club de scrabble* et l'*Accorderie de Cusset Val d'Allier*. D'autres services devraient prochainement prendre place avec notamment *une nouvelle action d'accompagnement auprès des demandeurs d'emplois*. Une opportunité pour le CCAS d'ouvrir ses propres portes à de nouveaux partenaires et de mutualiser ses compétences.



LE CABAS DE L'ÉPICERIE. En 5 mois, près de 85 bellerivois ont déjà bénéficié du service. Grâce à la nouvelle annexe et aux 14 bénévoles, plus besoin de se rendre à Vichy ! Vous êtes invités à retirer votre Cabas les jeudi et vendredi de 9h à 11h45 et de 14h à 17h (sauf vendredi), à condition d'avoir déposé votre liste directement au CCAS, le lundi avant 10h.

Info+ : CCAS de Bellerive au 04 70 58 43 80

Je me fais conduire

Conduire l'automobile d'un retraité est le dernier service mis en place le 1er novembre 2018 par le CCAS de Bellerive, en partenariat avec l'Association Générale des Intervenants Retraités (AGIR). Comme son nom l'indique, il s'agit de faire conduire la voiture de personnes âgées par des conducteurs aguerris et ainsi leur permettre de garder une certaine autonomie. Un service payant de 12€ l'heure. Les chèques emplois services universels peuvent être utilisés, avec possibilité d'une déduction fiscale.

Mon repas à domicile

Que vous soyez retraités, ou bien fragilisés par la maladie ou le handicap et peu importe l'âge, le service de portage des repas à domicile est une solution à court, moyen ou long terme pour rester chez vous. **Un service souple et des prix sur mesure :** livraison du lundi au samedi, avec possibilité de 2 plateaux le samedi dont 1 pour le dimanche. **Des produits de qualité et du local :** les plats sont majoritairement confectionnés avec des produits de saison et de qualité supérieure par la "Cuisine de Monzière".

Jeunes et citoyens en action !

La valeur de l'exemple

Le 15^e Conseil municipal enfants installé le 6 novembre 2018, est déjà au travail. Leur champ d'action est varié et l'éco-responsabilité sera au centre de leurs projets 2019-2020. Preuve en est !

Fête de la nature • 25 mai au Château du Bost de 10h à 17h30



L'objectif de cet événement national organisé en étroite collaboration avec le service environnement est de sensibiliser le public de tout âge au respect de notre belle dame nature de manière ludique. Pendant cette journée festive, vous pourrez vous régaler autour du marché bio, découvrir les stands et les animations autour de jeux pédagogiques et d'ateliers, visiter la ferme pédagogique et découvrir les animaux de nos campagnes, et même pour les plus sportifs pratiquer de l'accrobranche, du Land'art, du slakline... Une randonnée avec reconnaissance de la flore et de la faune invitera le public à partir de 10h sur les chemins de randonnée. Programme complet disponible à partir du 23 avril dans les lieux publics.

Le plogging ou comment marcher utile

15 juin au départ de l'Hôtel de Ville de 8h30 à 13h

Il fallait y penser ! Le principe de cette activité venue de Suède est simple : on fait bouger son corps tout en collectant les déchets au passage. Afin de rendre cette activité ludique, les participants s'arrêteront sur les sites remarquables de Bellerive (Ferme modèle, Château du Bost, Château de la Rama, Source Intermittente...). Alors, prêt pour marcher ou courir utile ? Nos enfants comptent sur nous ! Ne les décevons pas... Simultanément à cette action, vous serez invités à l'inauguration de la fresque de couleur et de talent réalisée à partir du mois de mai par les enfants et un artiste pour embellir le mur actuellement dégradé situé le long de la Plaine Joseph Bégonin et du cimetière.

Des animations intergénérationnelles

Lorsque les générations se donnent la main

Si les jeunes ont besoin de leurs aînés pour se construire, les anciens ont besoin des plus jeunes pour rester dans le temps présent. Et nos jeunes conseillers l'ont bien compris. Après leur visite au sein de la Maison de retraite ORPEA le 20 mars dernier, heureux seront les résidents de l'Hermitage le 4 mai prochain de les accueillir pour un quizz musical. Une belle façon ludique d'échanger et d'apprécier l'instant présent.



Bienvenue à nos 32 jeunes conseillers

ECOLE MARX-DORMOY (CM1&CM2)

- 1 • Nathanael Gelt
- 2 • Tiago Pelissier
- 3 • Lea Coutière
- 4 • Mila Tauchnitz
- 5 • Calista Perez
- 6 • Lili-Rose Condro-Moimba
- 7 • Alya Boudjira-Lathoumetie
- 8 • Sabrina Hamadi
- 9 • Miguel-Angelo Viremot
- 10 • Nicolas Vaitanaki-Fevrier
- 11 • Maika Vrinat
- 12 • Iona Maridet-Barbet
- 13 • Evan Bigay
- 14 • Mathis Boiche
- 15 • Malika Mehemedi
- 16 • Audrey Hurvosi

ECOLE J-BAPTISTE BURLLOT (CM1&CM2)

- 1 • Alois Faure
- 2 • Josue Manso
- 3 • Gwen Lopes
- 4 • Souad Ouerghi-Rodier
- 5 • Leo Mattolini
- 6 • Noah Malher
- 7 • Elie Charbonnel
- 8 • Remi Loche
- 9 • Zoe Gay
- 10 • Sara Neves
- 11 • Alycia Fouet
- 12 • Maud Teche
- 13 • Naomie Gauthier
- 14 • Lou Augusto
- 15 • Marouane Berbach
- 16 • Gabriel Zuretti



Évènements

V'là l'printemps, sors de ta maison !

Tous à vélo !



Promesse de bonne santé et de convivialité, l'événement Tous à vélo organisé par le service municipal des sports avec le soutien des clubs bellerivois revient dimanche 22 avril à Bellerive !

Baladez-vous et respirez !

Un circuit urbain pour toute la famille

Une randonnée familiale balisée de 10 km, sans aucune difficulté, est proposée au départ de l'esplanade François-Mitterrand à 10h30. Le vélo le mieux décoré

ou fleuri et la famille la plus nombreuse sera récompensée !

Gratuit • Inscription obligatoire en ligne sur www.ville-bellerive-sur-allier.fr/tous_a_velo.html ou en Mairie jusqu'au 19 avril 2019.

Des parcours pour les cyclos et les VTT : tous en scelle dès 8 h !

Pour les plus expérimentés et les plus matinaux, des parcours cyclos (45 km et 70 km) et tout terrain (15 km et 32 km) débuteront à partir à 8 h.

VTT : départs entre 8h et 9 h (32 km) et jusqu'à 10h (15 km)
Cyclos : départ dès 8h

Applaudissez et soutenez !

L'après-midi, place à la compétition la plus ancienne d'Auvergne ! La lutte entre les coureurs régionaux UFOLEP devrait être passionnante sur un rythme qui ne laissera pas une seconde de répit aux compétiteurs. Comme d'habitude, la montée de la rue Gabriel Ramin fera des dégâts. Sur plus de 40 tours à effectuer (selon les catégories), le peloton devra posséder le muscle saillant et du souffle.

En partenariat avec Bellerive Sport Cycliste, les Cyclos Randonneurs et VTT Bellerive.

Info+ : http://www.ville-bellerive-sur-allier.fr/tous_a_velo.html

Marchons nordique, c'est pour la bonne cause !



300 marcheurs sont attendus dimanche 12 mai 2019 de 8h30 à 16h, à l'espace Monzière.

C'est dans le cadre naturel de Bellerive que l'équipe organisatrice Nordic Vichy Allier Tour a choisi d'organiser son 1^{er} événement 100% Marche nordique unique en Allier, dimanche 12 mai 2019 au départ de l'espace Monzière. Sur un mode tranquille ou plus actif, vous pourrez prendre un bol d'air régénérant sur les chemins

de Bellerive et de Serbannes et participer à une belle action solidaire puisque Nordic Vichy Allier soutiendra une cause humaine.

« Une prothèse de sport pour Jérôme »

Victime d'un accident de la route il y a 20 ans, Jérôme Driffaud, agent au sein du service de la police municipale de Bellerive a dû réapprendre à marcher et à vivre comme tout le monde, ou presque. Amputé d'une jambe, il a décidé de réaliser l'un de ses vœux les plus chers : courir ! Grâce à la présence du plus grand nombre, aidons-le à réaliser son rêve !

Programme complet et inscriptions sur www.nordic-vat.fr
Inscriptions possibles en ligne sur jusqu'au 5 mai 2019

Le 6^e Festival Boz'art en Baz'art fête la francophonie



Du 26 avril au 3 mai, le Château du Bost vous accueille pour 8 jours de festival. 2019 fêtera la francophonie avec pour invitée d'honneur Natalie Montel et une délégation d'artistes canadiens et français. En tout, 12 artistes invités, des stages, des animations et des concerts avec Virginie Del et Koya rythmeront l'événement pour attirer des publics d'horizon très divers.

Invitée d'honneur : Natalie Montel
Exposition collective : Le Canada
Artistes en résidence : Renée Roy, Daniela Zekina, Carole Ducharme, Lyette Archambault, Peter Boyadjieff, Suzanne Richard (Canada), Nathalie Montel, Dominique Prévots, Stéphane Le Mouël, Koya (France)
Musique, chant, composition : Virginie Del
Musique, chant, peinture : Koya
Directeur artistique : Delphine Manet

Ouverture au public tous les jours du 26 avril au 3 mai 2019 de 15h à 19h
 Château du Bost - 27 rue de Beauséjour
 Vernissage le 26 avril à 18h30
 Programme complet : www.bozartenbazart.com



Secret, complot et mystères à la Médiathèque



Durant tout le mois d'avril, la Médiathèque-Ferme modèle se met à l'heure du roman noir avec l'événement du mois : Le Polar ! Pour l'occasion, les murs du lieu seront transformés et investis en scènes de crimes. Expositions, ateliers, lecture, conférence et jeux tiendront les visiteurs en haleine !

1 CONFÉRENCE, le 20 avril à 18h (sur inscription) • Un regard croisé entre trois auteurs de polars, avec Laurent Mathoux, Julien Moreau, Laurent Léonard, Jacques Buisson et le Docteur André Salesses

2 EXPOSITIONS
 LE POLAR jusqu'au 30 avril • par l'atelier Art et Cluture de Bellerive et l'atelier d'Art de Vichy
 PANIQUE À BIDULE-TRUC • du 12 au 27 avril

1 LECTURE, le 19 avril à 18h • extraits des textes de Julien Moreau, Laurent Mathoux et Laurent Léonard

3 ATELIERS pour enfants

LE POLAR, le 17 avril de 14h à 16h • avec Delphine Manet (6 - 8 ans / sur inscription / 3 €)
 MYSTÈRE ET BOULE DE GOMME, le 24 avril de 15h à 17h (4 - 6 ans / sur inscription / 3 €)
 CABINET DE CURIOSITÉ, le 18 avril de 14h à 15h20 et de 15h30 à 16h50 (8 - 12 ans / sur inscription)

1 ATELIER pour adultes, le 20 avril de 14h à 17h • avec Delphine Manet (sur inscription)

2 JEUX pour adultes

ESCAPE GAME • Secret, complot et mystères... Ensemble, menez l'enquête pas comme les autres • avec Enquête Évasion de 4 à 6 joueurs (2 adultes minimum) / sur inscription / durée 2 heures
 23 avril : 10h30 • 13h30 • 16h
 24 avril : 10h • 13h30 • 16h
 25 avril : 9h • 11h • 14h • 16h
 26 avril : 13h30 • 16h • 18h
 JOUONS AVEC M. DAMIEN, le 26 avril à 18h

Programme complet : www.ville-bellerive-sur-allier.fr/animations.html

Une semaine pour les personnes en situation de handicap

Le thème sera les années folles pour cette 4^e édition organisée par le CCAS de Bellerive du 20 au 25 mai. Comme dans les années 1920, l'ambiance sera euphorique et bouillonnante, avec l'espoir pour tous les publics de retrouver le plaisir de s'amuser et de se côtoyer. Des ateliers, des rencontres, des conférences, des jeux, des spectacles, des expositions et bien d'autres surprises seront programmés tout au long de la semaine. La préparation et la créativité de cet événement festif avec son millier de visiteurs mobilisent chaque année près d'une cinquantaine de partenaires. Parmi les tout-nouveaux, Emmaus, Moov'ent, ElectroDrome, Amicale Laïque, Chevron et vieux Chrome en Bourbonnais, les Donneurs de Sang, Handicap et vous...

Quelques indiscretions : The Kid, premier long métrage de Charlie Chaplin sera à l'affiche du Geysier ! 80 scolaires sont déjà inscrits. Réservez vos places dès maintenant si vous souhaitez être parmi les chanceux ! (séances mardi 21 mai à 14h30 et à 18h).

Samedi 25 mai, vous êtes tous conviés sur l'esplanade François-Mitterrand à la grande journée de clôture animée par RCF et Radio coquelicot.

Programme complet disponible début mai sur ville-bellerive-sur-allier.fr et dans tous les lieux publics



A votre bon coeur, Messieurs'Dames !

Le CCAS recherche des disques vinyles des années 1920 en prêt ou à donner pour animer la journée du 25 mai. Les disques rayés dont les personnes souhaiteraient se débarrasser seront également les bienvenus pour une activité créative. De nombreuses idées originales sauront leur redonner une seconde vie !

Contact CCAS au 04 70 58 43 80

Tribune politique

Groupe Bellerive Avenir

Actualité oblige, retour sur le conseil du 26 mars dernier

Une gestion en bon père de famille, voilà ce qui caractérise la gestion de l'équipe municipale. Pour répondre aux inquiétudes de l'opposition, voici quelques explications supplémentaires.

Pour financer des projets d'investissement ambitieux, deux solutions s'offrent aux collectivités : faire des économies ou augmenter de l'impôt. Depuis notre arrivée en 2014, nous avons aussitôt écarté la seconde option. Et cela ne changera pas. Ce qui n'est pas du goût de notre opposition qui, lors du dernier conseil municipal, a préféré s'abstenir sur le vote de la non-augmentation des taux d'imposition pour 2019.

Restait donc la première solution. Alors depuis 2014, nous nous efforçons de rationaliser et nous évitons toute dépense dite superflue pour économiser. Entre 2016 et 2018 (compte administratif à l'appui), nous avons dégagé une marge de 104 000 euros (résultats nets de fonctionnement).

Cet argent ainsi économisé sur notre fonctionnement nous permet d'investir plus. C'est ainsi que nous pourrions investir presque 2 fois plus en 2018 qu'en 2016.

Notre opposition s'étonne de notre participation financière au projet des Belles Rives d'Allier. Tiens donc... Au-delà d'être fier de participer à ce projet majeur et structurant pour le devenir de notre commune et des Bellerivois (1 million d'euros sur 20 millions, soit 5%), il en a surtout toujours été ainsi. En effet, la Ville participe au financement de projets portés par l'Agglomération sur son territoire, rien d'étonnant. Comme en 2010, où notre Commune a contribué financièrement à la construction du Pôle enfance (Pierre Corniou), projet d'agglomération.

Alors quand l'ancien maire de Bellerive s'interroge le 26 mars dernier sur cette participation bellerivoise aux projets communautaires, il faut rappeler qu'en 2010, il était aussi président de cette même agglomération (délibération VVA n°9 du 9 avril 2009). Mais à l'époque cela ne le choquait pas puisqu'il l'a décidé.

Alors oublié, mauvaise foi... ou alors manque de formations ?

Groupe Bellerive au Coeur

Il y a quelques décennies, un maire et quelques adjoints suffisaient pour administrer une commune. Les conseillers municipaux suivaient d'assez loin...

Les choses ont aujourd'hui bien changé car la gestion des communes est de plus en plus complexe.

L'évolution constante des textes, l'adaptation de l'outil municipal aux attentes des populations... nécessitent des élus d'être disponibles et expérimentés

L'économie, l'urbanisme, la sécurité, l'éducation, la politique sociale.... tous les sujets de compétence municipale doivent être suivis de près, quotidiennement et dans la durée.

La formation des élus est donc indispensable si l'on veut bien comprendre et intégrer les nouveaux enjeux... bref essayer d'être un élu utile à sa commune.

Depuis 2014, 10 formations ont été suivies (2 par les élus majoritaires, 8 par les élus minoritaires), sur les 29 conseillers que compte le Conseil municipal.

C'est évidemment très insuffisant et explique en partie les difficultés rencontrées pour que la commune se modernise, innove, s'adapte et se construise.

Bienvenue aux nouveaux !



La dynamique d'une ville s'exprime par celle de son commerce, et inversement. Retrouvez ici les derniers commerces et activités installés à Bellerive

DIÉTÉTIQUE ET NUTRITION

Géraldine Mollard
5 rue des Vignes Blanches
06 81 74 00 97

IMMOBILIER • SAFTI

Thierry Mina
conseiller indépendant en immobilier
thierry.mina@safti.fr • 06 83 48 21 04

LABORATOIRE

Bioval Laboratoire
1 rue Gabriel Ramin
04 70 59 06 89
www.auvergne.synlab.fr

MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE SOINS À DOMICILE

Adeline Roumier
3 boulevard des Hirondelles
06 76 29 81 43

OSTHÉOPATHE

Mathilde Daubié
40 bis avenue Fernand Auberger
06 25 48 64 36

PIZZA LUIGI (nouveau gérant)

Pascal Bernerd
Place de l'Église
06 61 15 04 49

PRESSE • TABAC (nouveau gérant)

Le Madison
Isabelle Bardet
et Sébastien Denicourt
23 avenue Jean- Jaurès
04 70 32 10 16

PRESSE • CAFÉ • TABAC (nouveau gérant)

La Rotonde
Sandrine et Christian Grzebezyk
16 place de l'Église
04 70 32 11 13

TATOUEUR

Art Lola Tattoo
Laurence Mathieu
sur rendez-vous
07 61 18 79 76

INFOS
PRATIQUES

Élections européennes

Aux urnes, citoyens !

Les bureaux de vote seront ouverts dimanche 26 mai 2019 de 8h à 18h.

Les électeurs devront se présenter dans leur bureau de vote habituel munis d'une pièce d'identité officielle avec photo (ex. carte nationale d'identité, passeport, carte vitale avec photo) et de la nouvelle carte électorale adressée courant avril. Le jour des élections, tous les renseignements seront donnés au bureau centralisateur situé à l'espace Monzière (04 70 32 37 43).

Les demandes de procuration peuvent être remplies en ligne par les mandants (celui qui donne procuration). Une fois remplie et imprimée, le mandant doit ensuite l'apporter au commissariat de Police ou au tribunal d'instance pour la faire viser. C'est l'autorité habilitée qui transmettra le formulaire en mairie. Aussi, il est conseillé de ne pas attendre la dernière minute pour faire le nécessaire.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1604#S1f>

Des problèmes pour vous déplacer le jour des élections ? La ville de Bellerive vous accompagne.

Un service de transport gratuit est mis à la disposition des personnes seules, à mobilité réduite ou en fauteuil roulant le jour des élections. Vous souhaitez en bénéficier ? Il suffit de s'inscrire en mairie jusqu'au 23 mai 2019 en téléphonant au 04 70 58 87 00 ou en retournant le formulaire en ligne : http://www.ville-bellerive-sur-allier.fr/democratie_locale_elections.html

RÉSIDENCE D'ARTISTES FRANCE - CANADA BELLERIVE-SUR-ALLIER

EXPOSITION
DE PEINTURES
NATHALIE MONTEL

DU 26 AVRIL
AU
3 MAI 2019

CONCERTS



Conception graphique - Hicopix.com - Denis Götens

Château du Bost - Tous les jours de 15h à 19h
27 rue Beauséjour - 03700 - Bellerive-sur-Allier

www.bozartenbazart.com



Allier
le Département



LE GÉANT
DES BEAUX-ARTS

